

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 54/013/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 289/04 (AFR 54/134/2004 du 14 octobre 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION AU SECRET

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

SOUDAN **Saleh Suleiman Adam (h)**
11 hommes libérés :
Salah Beshir Ahmed (h)
Haroun Ibrahim Adam (h)
Al Sadeq Abdallah Abdel Karim (h)
Abdallah Jibril Arbak (h)
Amir Bakhit Nour (h)
Abdallah Ahmed Adam (h)
Al Sadeq Abdallah Abdel Mawla (h)
Yunis Ahmed Abdallah (h)
Jamal Fakhreddin Hussein (h)
Abdallah Haroun Hussein (h)
Adam Adam Mohamed Ibrahim (h)

Londres, le 31 janvier 2005

Amnesty International vient d'apprendre qu'onze des 12 hommes arrêtés le 4 octobre 2004 à Tawila, dans le Darfour septentrional, avaient été libérés à la fin du mois de novembre. Saleh Suleiman Adam reste cependant détenu dans la prison de Shalla, à el Fasher, et risque d'être soumis à des mauvais traitements, voire des actes de torture.

Saleh Suleiman Adam a pu rencontrer son avocat mais il est toujours détenu sans inculpation. Il semble qu'il soit soupçonné d'être impliqué dans une attaque perpétrée par un groupe armé en octobre 2004 contre le *Muhafez* d'el Fasher, qui administre la ville, tandis qu'il escortait un convoi humanitaire à Tawila. Un policier et un membre des Forces de défense populaire (FDP) auraient été tués.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International reçoit souvent des informations indiquant que des personnes soupçonnées d'entretenir des liens avec des groupes armés d'opposition ont été torturées. Des délégués de l'organisation se sont rendus à el Fasher en 2004 et ont recensé plusieurs cas de détenus hospitalisés après avoir été sauvagement battus par des représentants des services de sécurité. En décembre 2004, Adam Juma Bakour, arrêté en même temps que quatre autres hommes à Marla, dans le Darfour méridional, est mort en détention. Il aurait succombé à ses blessures après avoir subi des actes de torture.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– déclarez-vous préoccupé par la sécurité de Saleh Suleiman Adam, arrêté le 4 octobre 2004 à Tawila, dans le Darfour septentrional, et détenu sans inculpation dans la prison de Shalla, à el Fasher ;

– efforcez-vous d'obtenir la garantie qu'il ne sera pas torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;

– demandez instamment que cet homme soit autorisé immédiatement et sans restriction à être en contact avec ses proches, à consulter un avocat et à recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;

– exhortez les autorités à respecter les engagements qui sont les leurs en vertu de l'article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), en inculquant Saleh Suleiman Adam d'une infraction dûment reconnue par la loi puis en le traduisant en justice dans le plein respect des normes internationales d'équité, ou en le libérant immédiatement.

APPELS À :

Premier vice-président :

Mr Ali Osman Mohamed Taha
First Vice-president
People's Palace
PO Box 281
Khartoum, Soudan

Fax : +249 183 779977

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Vice-Président,

Ministre de la Justice et procureur général :

Mr Ali Mohamed Osman Yassin
Minister of Justice and Attorney General
Ministry of Justice
Khartoum, Soudan

Fax : +249 183 770883 (l'obtention de cette ligne peut s'avérer difficile ; merci de vous montrer persévérant)

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires étrangères :

Mr Mustafa Osman Ismail
Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
PO Box 873
Khartoum, Soudan

Fax : +249 183 779383

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Gouverneur du Darfour septentrional :

Mr Osman Kubor
Governor of North Darfur State
Presidential Palace
PO Box 281
Khartoum, Soudan

Fax : +249 183 771 024

Formule d'appel : *Dear Governor*, / Monsieur le Gouverneur,

COPIES À :

Président du Comité des plaintes au sein du

Conseil consultatif pour les droits de l'homme :

El Tayeb Harun Ali
Head of Complaints Committee
Human Rights Advisory Council

Fax : +249 183 781343

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 14 MARS 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*